

Réunion du Conseil de quartier du square d'Oslo

- Territoire Centre -

COMPTE-RENDU

MARDI 5 MAI 2015

20 H

Espace Yves Coppens

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 20 personnes.</p> <p>Commune : Elus : M. Stéphane HABLLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué à et référent du territoire Centre, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative et délégué du territoire Ouest, M^{me} Annie LEVI-CYFERMAN, Adjointe déléguée au Projet de territoire, M^{me} Danielle MACEL, Conseillère déléguée aux Parcs publics, M. Cédric SEA, Adjoint délégué aux Relations internationales, M^{me} Marie-Agnès ROUILLON, Adjointe déléguée à l'Enseignement et référente du territoire Est, M. Franck STOCKER, Conseiller déléguée aux Personnes Agées.</p> <p>Fonctionnaires : M. Hocine AOUDJIT, Responsable de l'Espace Yves Coppens, M. Erwan Ermel, Cabinet du Maire, M. Thierry FRISCH, Chef de la Police municipale, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Philippe MANSUY, Service Communication, M. Christophe NOEL, Reporter multimédia du service Communication.</p>

Ordre du jour :

- Présentation des travaux du réservoir du parc Pouille.
- Le stationnement dans le square.
- Les conteneurs Molok
- Questions diverses (parole aux habitants).

Discours introductif de Monsieur le Maire :

Après avoir remercié les habitants d'être venus, Monsieur le Maire fait le tour des élus présents et de leurs fonctions, ainsi que les agents municipaux présents.

« A l'ordre du jour de ce soir, les **travaux de construction du réservoir du parc Pouille** et les **problèmes de stationnement dans le square d'Oslo**. Sans oublier un moment d'échanges autour de vos questions. La particularité du square, c'est un quartier qui peut vivre mieux mais qui vit une période de transition difficile : il n'a jamais bénéficié des plans nationaux de Rénovation Urbaine (de l'ANRU).

Nous avons invité Batigère et Batigestion, qui ne sont pas présents ce soir : c'est dommage. Le square d'Oslo va vivre de bonnes années, mais pas maintenant. Il faut être patient. Batigère a mis en vente la moitié de ses logements du square, devenu une copropriété. C'est une volonté de l'équipe municipale de ne pas aller au-delà de 50 % de logements vendus, pour que Batigère reste majoritaire et que ses responsables soient obligés de faire les travaux d'entretien. Sinon, il y a trop de charges pour les petits copropriétaires et c'est une situation dangereuse. On a laissé vendre plus de logements sur le secteur de Brichambeau, mais il s'agissait là d'immeubles plus petits (aux charges donc moindres).

Pour l'installation de conteneurs Molok, on sent des réticences de la part de Batigère. Oslo, c'est une copropriété en transition, où chaque intervenant se renvoie la balle.

Les habitants se demandent comment leur quartier va évoluer, c'est normal. Il y a des choses qui avancent, mais c'est long. Il y a toujours les mêmes problèmes, alors qu'on pourrait améliorer notre cadre de vie. Batigère et Batigestion ont des contrats de maintenance, notamment pour les problèmes de mauvaises odeurs ou l'entretien des ascenseurs. Mais il faut parfois qu'il y ait un article dans la presse pour que le problème soit réglé [allusion à l'ascenseur des Linottes en panne pendant plusieurs jours et à une riveraine dont le fils est en fauteuil roulant]. En ce qui concerne la construction du réservoir sous le parc Pouille, dont M. Carpena va vous parler, la ville a négocié avec la CUGN pour que la gêne des riverains limitrophe soit diminuée. On a aussi demandé en contrepartie la démolition du centre commercial Jeanne d'Arc, pour le reconstruire de l'autre côté de l'avenue Jeanne d'Arc, là où s'est déjà installé le pharmacien. Cela permettra aux commerçants de toucher de nouveaux clients, ceux de passage et de bénéficier de loyers de location moins élevés. En effet ceux des cellules commerciales du centre Jeanne d'Arc sont très élevés, trois fois plus chers qu'en plein centre ville de Nancy, alors que les locaux sont vieux et vétustes ! »

1/ Présentation du projet du réservoir du Parc Pouille (par M. Carpena) :

Le réservoir St-Charles alimente la quasi-totalité de l'agglomération en eau potable. En cas de coupure d'alimentation

d'eau, on a actuellement une réserve évaluée à 3 heures d'autonomie. Les travaux prévus dans le parc Pouille permettront de multiplier par quatre l'autonomie en eau de toute l'agglomération (passant ainsi à 12 h). L'eau est pompée dans la Meurthe, puis, elle passe en station d'épuration. Le réservoir prévu sera enterré. Il mesurera 178 mètres de long sur 37 mètres de large et 15 mètres de hauteur.

Démarrage des travaux : initialement prévus en été, ils devraient début à la fin de l'automne.

Durée des travaux : 18 mois.

Coût des travaux : 20 Millions d'€ (CUGN).

Nous avons donné un certain nombre de **contraintes à la CUGN**, dans le cadre de la construction de ce réservoir, afin de gêner le moins possible les habitants et les usagers du parc Pouille : le **réservoir** sera donc **enterré** et les **espaces verts** situés au-dessus seront **recrétés et améliorés**, avec de nouvelles plantations d'arbres. Pendant les travaux, l'endroit où se déroule la Fête des Associations sera légèrement décalé. On profitera des travaux pour **prévoir une arrivée électrique pérenne sur place** qui servira lors des prochaines fêtes des Associations. Un système de drainage est également prévu, afin d'assécher le terrain.

Enfin, un **long parking sera aménagé**, le long du réservoir, en contrebas, afin de ne pas voir les voitures mais le parc Pouille.

Bien sûr, un tel chantier entraînera une **forte circulation de camions impactant le square d'Oslo** et **des nuisances sonores**. Les camions passeront uniquement par la rue de Norvège, puis la rue Masson pour déboucher sur Barthou : ils ne pourront pas se répartir (comme initialement prévu) entre cette rue et la rue de Malines et le boulevard de l'Europe, en raison des travaux de Rénovation du Cœur de ville qui débiteront à la même période.

Questions des habitants :

Avez-vous prévu une étude sur l'humidité du terrain avant la construction du réservoir ? Qu'advient-il en cas de fortes pluies ? On a déjà des problèmes au square d'Oslo avec l'humidité, et la formation de plaque de verglas en hiver !

Réponse de M. Carpena : « *Le réservoir d'eau ne sera pas alimenté par l'eau de pluie, mais par de l'eau potable. Cette eau sera donc uniquement stockée dans ce grand réservoir enterré. Le lieu de l'implantation du réservoir a été choisi en raison de sa proximité de l'usine de l'eau (du réservoir St-Charles). Au niveau de l'humidité du terrain, cela ne changera rien.* »

Un habitant responsable du syndicat des Ortolans : « *il faudrait démonter le plateau surélevé à cause du bruit des allers et venues des camions du chantier !* »

Réponse de M. Carpena : « *Les camions sortiront du chantier un peu avant l'entrée de la piscine pour emprunter la rue de Norvège. On installera un feu tricolore devant la MJC Nomade, ce qui les obligera à repartir à faible allure. Il est possible qu'il y ait des détériorations.* »

M. le Maire : « *Ce n'est pas nous qui organisons le chantier. Ceux qui s'en chargent (la CUGN et des sociétés sous-traitantes) devront assurer un suivi. Je vais demander aux Services Techniques d'envoyer un courrier à la CUGN pour qu'ils soient vigilants à la cadence des camions.* »

M. Donati apporte une précision : « *Construire un réservoir de 30 000 m³ signifie qu'il y aura une circulation de 30 à 50 camions par jour environ. Vous vous êtes battus pour obtenir ce plateau surélevé et éviter les accidents (coût estimé à 50 000 €), il ne faut pas le démonter sous prétexte que les camions qui vont l'emprunter pendant quelques mois vont faire du bruit !* »

M. Bernard : « *En tant que résident d'Andromède, le problème, c'est l'aller et le retour par la même rue ! ce serait bien qu'ils fassent tout de même le circuit initialement prévu, en alternance. Parce qu'il n'y aura pas constamment les deux chantiers en même temps !* »

Quelles sont les tranches horaires du chantier ?

M. Carpena : « *Nous en avons déjà parlé, dans la première Réunion Publique sur ce sujet. On évitera les déplacements des camions aux heures d'entrée et de sortie des écoles, par mesure de sécurité.* »

Un riverain estime la vitesse des automobilistes excessive dans les rues de Norvège et Désiré Masson. Et personne ne marque le stop dans la rue Désiré Masson et à la sortie du square. Il aurait mieux fallu un rond-point ! » Il ajoute que « *les places de stationnement limitées à 15 minutes devant la MJC Nomade ne sont pas respectées.* »

M. le Maire acquiesce : « *Oui, il y a des risques liés à la vitesse. Mais dans le passé, il y avait régulièrement des accrochages au carrefour des rues de Norvège et Désiré Masson. Depuis que nous avons créé le plateau surélevé, il y en a moins. On va demander tout de même aux techniciens d'étudier la régulation des camions.* »

M. Bernard ajoute qu'il a demandé « *ce stationnement-minute devant la MJC Nomade pour éviter que des autos y restent de façon permanente, car il faut pouvoir déposer les enfants, garer à cet endroit un bus lors des journées de sorties. Il faut que nous agissions sur deux points : le premier point : en demandant aux responsables de la MJC Nomade de sensibiliser leur public au respect de ces stationnements-minute. Deuxième point : il faudrait regarder s'il est possible de décaler le trottoir du parking-minute pour être en sécurité lorsqu'on ouvre les portes.* »

M. Carpena : « *Pendant les travaux du réservoir, des feux tricolores seront installés. Reste à voir où les positionner. Il y en aura un au niveau de la MJC Nomade.* »

M. le Maire : « *On va exposer vos demandes à la CUGN, au service en charge de la Circulation-Voirie. (via la police municipale).* »

On a l'impression que l'usine de l'eau est en travaux en ce moment ?

M. Carpena : « *Effectivement, il y a des travaux qui se poursuivent, préliminaires aux travaux du réservoir. Il s'agit en fait de réparations, car ils ont eu des soucis techniques.* »

Que deviendra le parc à chiens ?

M. Donati. « *Il sera déplacé vers le parking de la mairie et divisé en 2 pour séparer les petits des gros chiens.* »

2/ Le stationnement dans le square :

M. le Maire : « *Dès 2013, nous avons évoqué avec vous les problèmes de circulation dans votre square.* »

M. Donati : « *Nous avons organisé plusieurs visites sur place d'Ateliers de quartier, qui n'ont pas trop avancé. Ce qui a avancé tout de même, ce sont les problèmes d'intrusion de deux-roues dans le square par la rue de Hollande grâce à des cailloux et des barrières et dans le parc Pouille, grâce à l'installation de tourniquets aux principales entrées du parc. Cela s'est nettement amélioré.* »

Un habitant objecte qu'il y en a moins, mais que certains arrivent encore à passer *par l'entrée de la crèche familiale et se sauvent par les Faucons (en longeant le cabinet médical)* et à pénétrer dans le parc.

M. le Maire explique qu'on n'arrive pas à la perfection. Mais on est tout de même loin de la situation d'il y a cinq ans, où on avait des motos dans le parc en pleine journée, ce qui était très dangereux.

M. Donati : « *Chaque tourniquet a coûté 12 000 Euros. Il faut faire un compromis entre le coût et le résultat ! Si vous voyez encore des motos dans le parc ou traversant le square, il faut nous dire par où elles passent pour qu'on durcisse le dispositif, mais à condition que les poussettes puissent encore passer.* »

M. Donati : « *Il faut étudier le problème de stationnement le long des Linottes et des Ortolans. Nous avons demandé aux techniciens municipaux pourquoi nous n'avancions pas sur ce sujet du stationnement dans votre square. Ils nous ont avoué qu'on bricole, on met des potelets par-ci, par-là. Si on ne met que des potelets, cela aggrave la situation. Il faut créer des parkings nouveaux en nombre suffisant pour que la situation s'améliore. Une lettre, datée du 12 février dernier, a été envoyée à la CUGN pour demander la création de places (10 à 20 places environ) de stationnement le long de la rue de Norvège. Les techniciens municipaux nous ont fait remarquer qu'il existe un accord avec les commerçants situés en face de votre square pour laisser leur parking privé ouvert en soirée, pour vous.* »

Oui, mais le boulanger n'est pas content !

M. Donati : « *A l'époque, nous avions leur accord.* »

M. le Maire : « *Je suis allé voir le responsable de la boulangerie et le pharmacien. Il y a quand même des voitures garées sur ce parking en soirée (une dizaine) et quatre ou cinq le long de la rue Désiré Masson. Les commerçants commencent à dire que c'est privé. Mais on avait lancé une pétition à l'époque pour que des commerçants s'installent à cet endroit ; quelque part, ils nous sont redevables et ils doivent nous renvoyer l'ascenseur.* »

M. le Maire demande à ce qu'on négocie avec la CUGN pour obtenir la création de places de stationnement pour le square d'Oslo, car on est loin ici de respecter les normes du PLU – Plan Local d'urbanisme - (on n'a pas une place par logement !). Les habitants ont le droit d'avoir des places de parking en plus dans leur square. »

*Pourquoi ne pas **créer des places de stationnement à l'intérieur** du principal espace vert ?*

M. Donati : « On va regarder pour voir s'il est possible de réaliser un aménagement intérieur ou du parking tout le long. »

M. Carpena : « Il existe une autre solution : créer du stationnement tout le long des Linottes et mettre la rue à cet endroit-là à sens unique dans le sens de la sortie. »

Un habitant objecte : « Ce n'est pas une solution ! Si on rentre par le plateau surélevé en face de la rue Désiré Masson lorsqu'on vient de la rue de Hollande, c'est dangereux ! »

Le policier municipal : « Cela paraît simple, mais il faut considérer qu'il faut laisser un accès pompier aux immeubles. Donc, il faut conserver une certaine largeur. Sur la rue de Norvège, l'accessibilité du parking ne pourrait se faire que par le parking. Créer des places de stationnement entraîne des aménagements en cascade : le mieux serait encore de créer des places de stationnement dans la partie n°2 (voir plan du Directeur des Services Techniques ci-joint). On a dû installer beaucoup de potelets dans votre square parce qu'il y avait un problème de sécurité, de visibilité et d'accès en cas de stationnement anarchique de voitures à ces endroits. »

Un habitant témoigne de la saturation du parking situé devant les Faucons. « Les pompiers ne peuvent plus passer ! »

M. le Maire : « Cela fait deux ans qu'on parle de créer du stationnement dans le square. Aujourd'hui, la situation est pire qu'avant. Les habitants s'interrogent. Nous ne sommes plus crédibles ! Dans le quartier de la MJC Lorraine, on a réussi à créer de nouvelles places de stationnement, tout le long de la rue Général Frère. Dans le quartier de Brichambeau, la mairie va racheter un terrain à proximité de l'endroit où va être créé un nouveau bâtiment par MMh, pour créer là aussi du parking. Sur le square d'Oslo, c'est différent, car le projet de création de places de stationnement empiète un peu sur les arbres présents sur le site. Il faut voir par où ressortir, c'est un vrai aménagement. Devant les Faucons, on a créé des aménagements qui ne sont pas respectés. Il faut créer un vrai Atelier, rencontrer la CUGN. Oslo a souffert d'aménagements qui n'ont jamais été fait parce que le quartier n'est pas englobé dans l'ANRU. Il faut qu'en 2016-2017, tout soit fini ! »

M. Donati : « Nous avons envoyé un courrier à la CUGN en date du 12 février dernier pour leur demander une étude technique d'aménagement de places de stationnement le long de la rue de Norvège. Pourquoi ne l'avons-nous pas écrite plus tôt ? C'est lorsque nous avons vu le résultat des aménagements créés le long de la rue Général Frère qu'on s'est dit qu'on veut la même chose pour Oslo ! Les travaux de la rue Général Frère ont coûté 600 000 Euros pour la tranche 2. Globalement, on peut réaliser un projet de ce type par an. »

M. Le Maire attend une réponse de la CUGN : « Dès que la CUGN nous transmet un projet d'aménagement pour le square d'Oslo, nous réorganisons une réunion avec vous et on lancera ensuite les travaux. »

3/ Les conteneurs Molok :

M. Donati : « En ce qui concerne l'installation des conteneurs Molok, rien n'a avancé non plus. Nous sommes allés sur le terrain avec la CUGN. Malgré les interventions municipales, la CUGN nous a répondu qu'il faut que la copropriété paie. »

M. le Maire : « S'il s'agit d'un problème financier, pour l'installation des conteneurs Molok, la ville peut participer au prix. Si on choisit ensuite le bon endroit d'implantation, on doit réussir ! ».

Un habitant intervient : « On en a parlé l'an dernier. Vous faites votre soupe tout seul : nous, on n'est pas d'accord quant à l'endroit où vous vouliez en installer, dans le virage, là où on a mis des rochers (devant les Ortolans) ! »

M. Donati : « Les conteneurs Molok posent un problème en terme de sécurité et d'accessibilité aux camions de vidange. Ils ne peuvent pas être posés n'importe où car le sous-sol doit être libre. »

M. Donati propose d'**organiser une visite globale sur place avec la CUGN traitant à la fois de la création de nouveaux parkings et de la pose de conteneurs Molok.**»

4/ Questions diverses :

Une autre habitante fait remarquer que **le trottoir qui va du square d'Oslo en direction de la piscine est couvert de**

gravillons et que des racines des arbres le soulèvent par endroits.

Un copropriétaire prend la parole : « On paye l'entretien de nos espaces verts. La gestion de chaque immeuble du square est indépendante. Les charges ne sont pas identiques. Les Ortolans payent plus que les autres ! »

M. Carpena informe : « Une étude est actuellement en cours. Elle permettra de comparer les charges des différentes copropriétés. Il y a d'un côté les charges de fonctionnement liées à l'entretien, aux espaces verts. Si un copropriétaire loue son appartement à un locataire, le copropriétaire refacture ces charges à son locataire. Il y a d'un autre côté les charges de réfection des immeubles, qui incombent quant à elles au copropriétaire seul. Il existe en effet des différences d'un immeuble à l'autre. Mais il y est prévu également différentes réparations. »

Un habitant du n°5 signale la présence de « **déchets dans le local à vélos**. Il demande l'organisation d'un rendez-vous avec les techniciens municipaux car il y a des **rats** ou des souris dans les caves ! »

M. Donati : « La CUGN a décidé de ne ramasser les encombrants plus qu'une seule fois par an, au lieu de deux fois. C'est une obligation pour eux, au vue de la baisse des aides de l'Etat. Il faut se rendre à la déchetterie, c'est illimité : si on a atteint le nombre de 20 passages, on peut demander à faire recharger notre carte gratuitement auprès de la CUGN. En ce qui concerne le programme de dératissage, il faut qu'il ait lieu sur tout le square Oslo en même temps car cela ne fonctionne pas. On en a toujours ! La prochaine réunion concernant votre quartier sera utile. Nous y inviterons les agents de la CUGN pour prévoir un plan d'installation de Conteneurs Molok et une étude technique d'aménagement de places de stationnement. »

Une habitante s'inquiète d'une rumeur disant que **l'entrée du parc** située dans le square d'Oslo **serait fermée, ce qui l'obligerait à faire tout le tour**.

M. le Maire : « Pour l'instant, rien n'est décidé. Si la copropriété s'agrandit (c'est-à-dire si la mairie autorise Batigère à vendre davantage de logements, mais ce n'est pas certain, ce n'est qu'une éventualité), peut-être. Cela reste à discuter ensemble. »

Conclusion :

Monsieur le Maire clôture la réunion en invitant chacun à partager le verre de l'amitié.